



Depuis 1986, l'Association IRIS travaille au mieux-être de la personne et à la diminution de la souffrance psychique. Elle se démarque par la diversité de ses services d'aide et de consultation, avec ou sans hébergement, pour une clientèle souffrant de problèmes de santé mentale qui désire acquérir ou maintenir une vie autonome, et pour toute personne vivant une situation de crise, une détresse psychologique ou psychosociale. Son approche clinique fondée sur la psychanalyse lui confère son caractère distinctif.

associationiris.ca

NUIT - Intervenant.e clinique en situation de crise (liste de rappel)



CENTRE D'INTERVENTION DE CRISE
N° de référence : 2023-09-NUIT

NUIT - STATUT : LISTE DE RAPPEL DE NUIT

Pour effectuer des remplacements ponctuels (vacances d'été, congés des Fêtes, fériés, maladie, etc.)
et des remplacements à long terme

HORAIRE

Dimanche au samedi
Quart de travail de 8½ heures de nuit : 23h15 à 7h45

DISPONIBILITÉ MINIMALE REQUISE

2 quarts de travail par semaine

LIEU DE TRAVAIL

2430, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal

CONDITIONS DE TRAVAIL

Taux horaire : à compter de 27,88 \$ plus prime de nuit 2%
Échelle salariale et avantages sociaux compétitifs
Période de formation et d'intégration rémunérée
Reconnaissance de l'expérience et de la scolarité
Régime de retraite entièrement versé par l'employeur
Facilité de stationnement et d'accès par le transport en commun
Repas gratuits
Vérification des antécédents judiciaires

CE POSTE S'ADRESSE AUX PERSONNES INTÉRESSÉES À :

Mettre en application leurs compétences cliniques; développer une carrière dans le domaine de l'intervention de crise; accompagner des personnes en détresse avec une écoute psychanalytique; acquérir des connaissances en psychopathologie; travailler avec une approche qui permet d'aborder les aspects de la souffrance que la médication ne peut soulager.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la supervision du directeur général et du coordonnateur clinique, la personne est responsable de la prise d'appels, de l'accueil et de la surveillance de nuit. Elle assure la quiétude et la sécurité de la clientèle hébergée au centre d'intervention de crise et intervient au besoin. Elle est assurée la liaison avec les intervenant(e)s de garde pour les interventions de nuit sur le terrain. La personne travaille seule et doit faire preuve d'autonomie.

EXIGENCES MINIMALES

- Baccalauréat en sciences sociales ou en psychologie avec 2 années d'expérience pertinente ou technique de travail social avec 5 années d'expérience pertinente
- Expérience en intervention de crise et en intervention en santé mentale
- Habileté à répondre à une clientèle en situation de crise
- Habiletés d'estimation du potentiel de dangerosité et du risque suicidaire
- Connaissance (ou avoir un intérêt à développer des connaissances) de l'approche psychanalytique
- Habileté à travailler en équipe multidisciplinaire
- Français : excellente habileté de communication orale et écrite
- Anglais : intermédiaire ou avancé

AUTRES COMPÉTENCES RECHERCHÉES

Autonomie, sens de l'organisation
Connaissance de l'approche psychanalytique et intérêt à travailler dans ce cadre de référence
Excellente habileté de communication orale et écrite
Connaissances informatiques : Outlook, Word. Connaissance d'Intégratik, un atout.
Connaissance de la loi P-38, un atout.

Faites parvenir votre cv et une lettre de présentation, en indiquant le n° de référence,

avant 17 h, le vendredi 15 septembre 2023, à :

Ressources humaines - Association IRIS

2430, boul. Henri-Bourassa Est, bureau 101, Montréal (QC) H2B 1T7

Par courriel : rh@associationiris.ca ou par télécopieur : 514.388.8053

Nous n'émettons aucun accusé de réception.

Seules les personnes sélectionnées seront convoquées en entrevue.